

A Muttersholtz, la mairie se lance dans les microcentrales hydroélectriques

Par Claire Le Nestour, journaliste

L'ancienne centrale, hors service depuis 1964, a été rachetée à EDF en 2010. Les travaux sont en cours pour permettre à la commune de gagner son autonomie énergétique tout en préservant la biodiversité.

Et si les villes pionnières le restaient toujours un peu ? En 1897, Muttersholtz dans le Bas-Rhin abandonnait le pétrole pour alimenter son éclairage public, deux ans avant Colmar. Une opération réalisée grâce à la centrale hydroélectrique du moulin local. Aujourd'hui, la commune de 2040 habitants a démarré des travaux pour la remettre en état. Car ici comme dans d'autres endroits de la plaine d'Alsace, à quinze kilomètres de la frontière allemande, EDF a cessé la production hydroélectrique sur l'Ill lorsque les grands barrages sur le Rhin ont été mis en service. En 1964, la centrale du hameau d'Enwirth est ainsi laissée à l'abandon... jusqu'en 2010 quand EDF, qui assure encore les maigres travaux d'entretien, propose finalement à la ville d'en devenir propriétaire.

Unanimité

« Le projet a tout de suite séduit, raconte Julien Rodrigues, secrétaire général à la Mairie. L'achat de cette centrale inscrite dans l'histoire du territoire est peu coûteux. Le maire a l'habitude de dire que c'est un des seuls projets qui fait l'unanimité dans la commune ! Les conservateurs approuvent la revalorisation du patrimoine et les novateurs apprécient la dimension énergie renouvelable. » Pourtant, le défi aurait pu en décourager plus d'un. Car l'achat du bâtiment a laissé place à de longues années de réflexions.

Les études de maîtrise d'œuvre ont débuté en 2015. Pour le côté hydroélectrique, la ville a choisi le cabinet BETERU, implanté près de Toulouse. L'idée initiale de rénover l'ancienne centrale en y posant deux turbines, a rapidement dû être abandonnée car elle impliquait un curage du canal du Muhlbach pour passer de 6m³/s à 10m³/s et la construction d'une nouvelle passe à poissons pour répondre à la nouvelle attractivité du canal. L'opération aurait été trop coûteuse. A la place, il a été décidé de ne poser qu'une seule vis à l'arrière de l'ancien moulin pour produire 320 000 kw/H à l'année. Deux autres turbines seront installées en amont, sur le barrage de l'Ill qui permet à l'eau de se détourner vers le Muhlbach, pour une production annuelle de 360 000 kw/H. Posées sur une petite dérivation, elles laisseront passer les futures crues et dispensent la commune de construire une nouvelle passe à poissons.

Biodiversité

Dans ses études, la commune, élue capitale de la biodiversité en 2017, a tenu à minimiser son impact sur l'écosystème, d'autant que le lieu est réputé pour abriter plus de 25 espèces de mollusques et de poissons. Parmi elles, l'*Unio Crassus* a compliqué la tâche des équipes. Plus connue sous le nom de mulette



épaisse, cette moule d'eau douce, même si elle est abondante dans la région, est protégée. En août, lorsque le niveau du cours d'eau a dû être réduit au minimum pour commencer les travaux, une pêche de sauvegarde a donc été entreprise pour recueillir les moules (et autres espèces comme les lamproies de Planer) et les relâcher plus en amont. « Une trentaine de bénévoles ont aidé le mallacologue et les professionnels de la Fédération de pêche qui étaient mobilisés, raconte Julien Rodrigues. Cela permet de faire participer les habitants. »

Opérateur énergétique territorial

Le budget global estimé à 1 500 000 euros est allégé par 500 000 euros de subventions attendues du Ministère de la transition écologique, de l'Agence de l'eau et du Département. Le reste à payer est partagé en deux puisque la commune s'est associée avec la Région, gestionnaire du domaine public fluvial et déjà productrice hydroélectrique, posant ainsi les bases d'un opérateur énergétique territorial. Une fois mises en service, les turbines devraient équilibrer le bilan consommation-production de la commune qui cherche à devenir un Territoire à énergie positive. « On ne bénéficie pas d'une forte chute et les inondations sont fréquentes en hiver, tempère Julien Rodrigues. Nous visons une rentabilité à trente ans. Un privé ne s'y intéresserait pas mais pour une mairie, c'est bien ! » L'équipe municipale voit aussi dans ce projet l'occasion de sensibiliser les habitants aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie. Un projet de Centrale villageoise est d'ailleurs en cours, ainsi qu'une requalification de l'éclairage public ou des travaux d'efficacité énergétique pour les bâtiments communaux... En attendant, les turbines devraient commencer à produire début 2019 !